



Communiqué de presse

Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA) a appris à travers la presse en ligne¹ que Monsieur Mahamat Nour Ahmed Ibedou président de la Convention Tchadienne pour la Défense des Droits Humains (CTDDH) subit toutes formes de menaces, d'intimidations et de harcèlement à tous les niveaux de la part du régime tchadien en place.

Selon le site en ligne www.makaila.fr qui a publié des documents de limogeages du chef de canton suivis d'un article **Monsieur Ibedou** et paraît-il victime de harcèlement¹.

Face à ces graves révélations, qui portent atteinte à la dignité et à la sécurité du défenseur des droits humains Monsieur Mahamat Nour Ahmed Ibedou président du CTDDH, ADHA invite vivement à l'arrêter de toutes formes d'intimidations.

L'Action pour les Droits Humains et l'Amitié appelle les autorités tchadiennes **de garantir la sécurité physique du défenseur des droits humains ainsi que celle de tous les citoyens conformément à la loi et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et d'ouvrir immédiatement une enquête enfin que toute la lumière soit faite sur cette affaire.**

Si le licenciement est abusif qu'il soit rétabli dans ses fonctions.

L'ADHA apporte tout son soutien sans réserve à tous les défenseurs des droits humains qui travaillent pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Fait à Dakar, le 25 Juin 2018
Action pour les Droits Humains et l'Amitié

ⁱ www.makaila.fr/2018/06/tchad-inadmissible-harcelement-d-un-inebranlable-defenseur-des-droits-humains-et-de-justice.html

¹ <http://www.makaila.fr/2018/06/tchad-inadmissible-harcelement-d-un-inebranlable-defenseur-des-droits-humains-et-de-justice.html>